

⚠ Vous êtes légalement responsable de votre enfant

De votre domicile jusqu'à sa prise en charge par l'établissement scolaire et bien au-delà...

En cas de vandalisme commis au sein ou aux abords de l'école, dans le bus scolaire, les détériorations engagent la responsabilité juridique et financière des parents.

✓ Pensez à lui apprendre les règles de sécurité routière

Marcher toujours sur le trottoir, regarder de chaque côté avant de traverser, descendre de voiture du côté du trottoir... : des règles simples pour la sécurité de votre enfant.

✓ Si vous pouvez le faire, accompagnez-le à l'école

Les parents sont souvent tentés de demander au plus grand d'accompagner leur petit(e) frère (sœur) à l'école.

Sachez qu'avant l'âge de 13 ans, un enfant n'est pas assez mûr pour en accompagner un autre.

Se préoccuper de sa propre sécurité est déjà beaucoup !

Elève, Parent,
Piéton, Conducteur...

Aux abords
des écoles,
je reste
vigilant !



Les règles du bon piéton

✓ Marche toujours sur le trottoir

Fais bien attention aux vélos, aux trottinettes et aux rollers qui vont plus vite que toi.

✓ Traverse sur les passages pour piétons (sur les bandes blanches et sans courir)

Lorsqu'il n'y pas de passage pour piétons, traverse là où tu peux voir le plus loin possible de chaque côté et à un endroit où tu peux être vu par les véhicules. C'est la règle « gauche, droite, gauche ».

✓ Attends que le feu pour piétons passe au vert

Vérifie qu'il n'y a plus de voitures ou qu'elles sont bien arrêtées avant de traverser.

Sois prudent(e)



⚠ **Ne joue pas sur la route ni près des voitures stationnées**

⚠ **Ne prends pas de risques inutiles**

Reste près de ton école qui est sécurisée et évite de te déplacer.

Pour les automobilistes

✓ Tenez compte des autres usagers de la route plus vulnérables que vous

Respectez les piétons, en leur cédant le passage lorsqu'ils traversent la chaussée ou que vous circulez parmi eux ; ralentissez à l'approche des passages piétons.

✓ Vérifiez que vos enfants aient leur ceinture de sécurité bouclée et bien ajustée

À l'avant (seulement si j'ai plus de dix ans) ou à l'arrière de la voiture (avec mon réhausseur jusqu'à dix ans), sur des trajets courts ou longs, la ceinture est une des meilleures protections contre des conséquences parfois mortelles.

✓ Adaptez votre vitesse en fonction des usagers rencontrés, du lieu traversé et des circonstances climatiques

Aux abords des écoles notamment, levez le pied !

✓ Stationnez-vous correctement

Pensez à la gêne et au danger que vous occasionnez par un stationnement illicite sur les trottoirs, arrêts de bus, passages piétons ...

Veillez à ne pas bloquer la libre circulation aux abords des écoles.

Quizz

1 - Où dois-je toujours traverser ?

- a) Entre deux voitures garées
- b) Sur le passage piétons

2 - Pour traverser, je dois regarder ?

- a) À gauche, à droite et encore à gauche
- b) À gauche et à droite

3 - Pour rouler à vélo et à trottinette...

- a) Il est préférable de porter une casquette
- b) Il est préférable de porter un casque

4 - Où dois-je me tenir en attendant que le feu pour piétons passe au vert ?

- a) Sur la chaussée
- b) Sur le trottoir



5 - Quel est le lieu idéal pour jouer au ballon ?

- a) Le trottoir de l'école
- b) Le jardin

6 - La ceinture de sécurité est obligatoire

- a) Vrai
- b) Faux

7 - J'ai 10 ans, je peux m'asseoir à l'avant de la voiture

- a) Vrai
- b) Faux

1b, 2a, 3b, 4b, 5c, 6a, 7a
Bonnes réponses :